



Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Appel d'offre

Pour la réalisation d'un livret de communication sur la démarche des *Ateliers hors les murs* : principe et retours d'expérience

1. Pouvoir adjudicateur

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045, ayant son siège au 27 rue des petits hôtels à Paris (75010) et représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber.

2. Description du maître d'ouvrage

Les Parcs naturels régionaux (PNR) sont un réseau de 59 territoires en 2025 situés en France métropolitaine et ultramarine, et représentatifs de la diversité des milieux ruraux du territoire national. Un Parc naturel régional est créé pour préserver et mettre en valeur un espace rural habité dont le patrimoine naturel, paysager et culturel présente un intérêt particulier. Il s'organise autour d'un projet de territoire, alliant développement et préservation, co-construit avec les acteurs locaux et défini pour une période de 15 ans. Les missions des Parcs concourent ainsi à la protection de l'environnement, à l'aménagement du territoire, au développement économique, au bien-être social et à la sensibilisation des habitants.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux. Elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations et de leur prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques les concernant. La Fédération des Parcs est aussi une structure privilégiée pour faciliter leurs réflexions et leurs actions communes. Certains dispositifs peuvent être animés au niveau national et déclinés à l'échelle du territoire en fonction de ses spécificités : c'est le cas des *Ateliers hors les murs*.

Ces ateliers incitent les rencontres entre le monde de l'enseignement supérieur, la recherche et les territoires en tant qu'outil pédagogique participant aux formations post-bac. Un *Atelier hors les murs* consiste à associer au moins 2 groupes d'étudiants de disciplines et d'établissements différents pour réfléchir à l'avenir des villages et des petites villes. Les étudiants encadrés par leurs enseignants se rendent en immersion pendant 1 semaine sur le territoire, sur une commune ou à l'échelle d'une intercommunalité, pour rencontrer les élus, les services techniques, les habitants, les professionnels, les associations etc., pour s'imprégner du patrimoine et repérer les enjeux et problématiques rencontrés localement. À la fin de l'immersion, les étudiants proposent des orientations de développement au conseil municipal : interventions sur le patrimoine bâti, structuration de filières alimentaires, requalification de l'espace public, projets culturels, etc. L'intervention des étudiants est l'occasion de créer une dynamique avec les acteurs mobilisés et d'alimenter les réflexions à partir de propositions d'actions. L'*Atelier hors les murs* permet ainsi de dessiner les premières orientations d'un projet local partagé, c'est-à-dire qui répond aux besoins des habitants à partir des ressources du territoire, tant sur l'alimentation, l'habitat, l'énergie que le cadre de vie, la préservation des patrimoines naturels et culturels... Plus d'informations [en ligne](#).

3. Description de la prestation

Objet : A l'occasion des Rencontres Biodiversité Territoires les 9 et 10 juillet 2025, la FPNRF souhaite réaliser un livret exposant la démarche des *Ateliers hors les murs* ainsi que quelques retours d'expérience à destination des élus et gestionnaires de territoire.

L'appel d'offre se divise en 2 lots :

- Lot 1 : Édition graphique du livret
- Lot 2 : Impression papier du livret

Marché privé de service visant à appuyer la FPNRF dans l'application de sa mission d'accompagnement des PNR, soumis aux règles de la commande publique en application de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics désormais codifié à l'article L. 1211-1 du Code de la commande publique. Consultation en procédure adaptée.

Caractéristiques attendues :

Public cible : élus des collectivités locales, agents techniques (collectivités, PNR, Parcs nationaux, autres aires protégées...), partenaires institutionnels

Format : 12 pages – A5

Sommaire : Le livret reprendra dans une forme allégée les éléments de l'appel à manifestation d'intérêt [[disponible ici](#)] et du carnet de route [[disponible ici](#)], par exemple :

- P.1 : page de présentation
- P.2 : édito du Président de la Fédération et partenaires des ateliers hors les murs
- P.3 : principe des ateliers hors les murs
- P.4 : apports pour les parties prenantes d'un atelier hors les murs
- P.5 : étapes de mise en œuvre / mode d'emploi
- P.6 à 10 : fiches de retour d'expériences (1 par page, soit 2 fiches dédiées aux ateliers « biodiversité » et 3 dédiées aux ateliers « formule historique »)
- P. 11 : bilan chiffré des ateliers hors les murs
- P.12 : liens vers les médias de la Fédération

La FPNRF pourra transmettre les textes attendus dans le livret final dès leur validation.

Charte graphique : Le livret devra respecter la charte graphique de la FPNRF. A titre d'exemple, les publications officielles de la Fédération sont disponibles dans sa médiathèque en ligne :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque>

Livraison finale : format numérique (pdf) et 300 exemplaires papiers (reliés)

Méthode de travail : Nous vous proposons :

- Une rencontre pour le lancement de la prestation après sélection
- Des points d'étape à la demande du prestataire et de la FPNRF
- Une réunion de finalisation avant transmission à l'imprimeur
- Livraison des livrets papiers

La Fédération se rendra disponible pour tout complément ou précision concernant la prestation.

4. Délais de réalisation

L'évènement ciblé pour la distribution du livret sont les Rencontres Biodiversité Territoires qui auront lieu les 9 et 10 juillet à Bordeaux. La livraison des lots imprimés est à prévoir avant cette date.

5. Remise de votre offre

Les réponses sont attendues jusqu'au **lundi 26 mai 2025**. L'offre devra contenir :

- Une note d'intention et un portfolio
- Un devis détaillé
- Une attestation fiscale incluant le code SIRET

6. Critères de choix

Les offres seront analysées selon les critères suivants : qualité de la proposition (60%) et budget détaillé (40%).

7. Contacts et renseignements

Équipe de la FPNRF en charge de l'animation des *Ateliers hors les murs* :

Bastien GALANT : bgalant@parcs-naturels-regionaux.fr / 06 59 61 58 81

Fabien HUGAULT : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Nicolas SANAA : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr